

CAPSULE INFORMATIVE SUR LES EBMD

Examens de biologie médicale délocalisée (anciennement appelé ADBD)

DÉFINITION

Tous les tests effectués à l'extérieur de la structure habituelle d'un laboratoire en présence de l'utilisateur.
Permet d'effectuer les examens là où se trouve l'utilisateur ou à proximité.

EXEMPLE D'EBMD

Glucomètre
Bilirubinomètre
Bandelettes urinaires
Test de grossesse
HemoCue

ENCADREMENT D'UN EBMD

Les examens classiques portant sur les fluides biologiques, les excréments et les tissus des utilisateurs sont généralement effectués dans l'environnement maîtrisé et régulé d'un laboratoire de biologie médicale reconnu. Les risques pour l'utilisateur comme pour l'établissement doivent être gérés par un système de management de la qualité qui permet :

- ✓ L'évaluation des instruments
- ✓ Mise en place de procédures
- ✓ Maintenance du matériel et réactifs
- ✓ Formation et certification des utilisateurs
- ✓ Maîtrise de la qualité et l'assurance qualité

Des audits biannuels nous permettent de bien monitorer le risque et de cerner les non-conformités.

OUTILS DISPONIBLES :

Via notre page Intranet

<https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/laboratoire/examen-de-biologie-medicale-delocalise-ebmd-adbd>

sous la direction **DRL** vous trouverez :

- Procédure exécution d'une analyse biologie délocalisée (ADBD)
- Procédure Auto-test analyse de biologie délocalisée (ADBD)
- Procédure Acceptation et rejet d'un spécimen pour une analyse de biologie délocalisée (ADBD)
- Politique d'encadrement d'une analyse de biologie délocalisée (ADBD)
- Procédure Gestion des résultats d'une analyse de biologie délocalisée (ADBD)
- Les différents formulaires cliniques et fiches techniques
- Formation continue soins infirmiers
Qu'est-ce qu'un EBMD?